

Déclaration de Palász FALVAY aux enquêteurs de la SR de REIMS **10 août 1988**

Faisons comparaître devant nous à onze heures le témoin ci-après nommé et lui donnons connaissance des faits pour lesquels sa déposition est requise.

Après avoir prêté serment de dire toute la vérité, rien que la vérité, le témoin, entendu séparément et hors la présence de l'inculpé dépose ainsi qu'il suit :

Je me nomme FALVAY Palázs, je suis né le 13 mars 1968 à SZEKESFEHERVAR (Hongrie), Je suis étudiant et suis domicilié Polgaru 1, 1033 BUDAPEST (Hongrie),

Je suis la victime.

Je suis entré en France le 06 juillet 1988 en venant de SAARBRUCKEN. J'ai dans un premier temps été conduit jusqu'à REIMS par un automobiliste allemand. Par la suite j'ai transité par PARIS avant de me diriger vers le Sud. En faisant du stop, je suis arrivé jusqu'à CHALON Nord au péage. Vers 19 heures 00 le 08 août 1988, alors que je faisais du stop à l'entrée de l'autoroute de CHALON, un véhicule Camionnette verte est passé devant moi.

Le conducteur était seul à bord et il avait l'air de chanter, cela m'a d'ailleurs fait rire en le voyant ainsi. Le conducteur a fait demi-tour juste avant les cabines de péage et il a repris la route, sans précision. Ce même homme est revenu vers 22 heures 00. Il s'est arrêté devant moi. Je lui ai demandé s'il allait à LYON, Il a dit oui de la tête et je suis monté à ses côtés. Je ne parle pas le français et lui ne me comprenait pas non plus.

Sur l'autoroute le chauffeur roulait très doucement pas plus de 60 km/h. Très vite nous avons pris la nationale mais je ne sais pas où nous sommes sortis. De toute façon ce qui comptait pour moi c'était d'arriver à LYON. Durant le trajet il ne disait rien et semblait même nerveux, il ne me regardait pas et il sifflait sur la musique du poste. Arrivé à MACON, il m'a semblé qu'il connaissait la ville puis au bout d'un moment, j'ai remarqué que nous n'allions plus en direction de LYON.

Au bout de quelque temps, il s'est arrêté dans un endroit désert à un croisement obscur. Dans le véhicule il cherchait sur une, carte, puis sur une autre, bref, il avait un comportement bizarre. Il m'a donné une pomme, m'a demandé mon stylo, en fait il faisait comme s'il était perdu.

A trois ou quatre reprises il est passé derrière moi dans la camionnette pour chercher n'importe quoi : une carte, une lampe une pomme que sais-je encore puis soudain, alors qu'il se trouvait derrière moi, il a passé rapidement autour de mon cou une sangle kaki et a serré violemment.

Ma tête était tirée en arrière. Il a ensuite mis mon sac à dos, que j'avais tout d'abord placé entre les deux sièges, sur le siège conducteur, et, avec une autre sangle, il m'a attaché les pieds très serrés. Je ne pouvais pas du tout me défendre car j'étais étranglé.

Il m'a ensuite attaché les mains dans le dos toujours avec le même type de sangle. Ensuite, il m'a basculé de force sur le lit situé à l'arrière du véhicule. Il était comme fou, excité, les yeux exorbités, j'avais vraiment très peur de me faire tuer. Il a ensuite commencé par me toucher sur tout le corps et je dois dire que j'ai été un peu soulagé de voir qu'il ne voulait pas me tuer. Il m'a baissé mon short et s'est masturbé sans parvenir à éjaculer.

Quand il a vu que cela ne me faisait pas d'effet, il m'a laissé et m'a mis des chaînes autour du cou et des poignets dans le dos, je ne me souviens plus si j'en avais aux pieds, j'étais vraiment trop choqué.

Il m'a laissé ainsi pendant au moins une heure, Il allait et venait dans le mini bus et j'étais terrorisé. Ensuite il a recommencé, il m'a sucé le sexe plusieurs fois puis il a tenté de me sodomiser une fois sans y parvenir car je pense qu'il était trop fébrile ou pour une autre raison que j'ignore. Par la suite il a tenu plusieurs fois de me sodomiser sans jamais y parvenir.

Il m'a alors introduit des doigts dans l'anus ainsi qu'un vibromasseur.

Tout ceci s'est passé plusieurs fois durant toute la nuit. Il a tenté de me sodomiser 5 ou 6 fois au cours de cette nuit toujours sans résultat, il m'a même passé un produit pour faciliter l'introduction genre crème ou salive, je ne sais pas.

QUESTION : Avez vous été sodomisé à l'aide du vibromasseur ?

REPONSE : Oui, deux ou trois fois, ainsi qu'avec ses doigts.

Au matin, comme nous étions à proximité d'une route, puisque j'entendais les moteurs, il a déplacé le véhicule, Durant le trajet j'étais toujours enchaîné et lorsque nous nous sommes arrêtés, il a recommencé ses actes contre moi sans rechercher la sodomie.

Vers 3 ou 4 heures, il a de nouveau déplacé le véhicule pour le mettre à l'endroit où il a été découvert par vos collègues. Encore une fois il a recommencé à me toucher sans tenter me sodomiser puis il s'est assis sur le siège conducteur et j'ai réussi à m'endormir pieds et poings liés et la tête enchaînée fortement au véhicule.

Il m'a obligé à me masturber devant la caméra. Il a pris ma main et l'a posé sur mon sexe pour me montrer ce qu'il attendait de moi avant de filmer. A ce moment là, il était redevenu très calme,

J'ignore ce qu'il avait l'intention de faire de moi et je n'ose pas penser à ce qui aurait pu m'arriver si vos collègues n'étaient pas arrivés, Pour moi il était vraiment capable du pire, il était vraiment fou, très nerveux, à la limite de l'hystérie, il lançait des interjections violentes et s'échauffait très rapidement. Je vous assure, j'étais réellement effrayé.

La chaîne qui m'enserrait le cou était tellement serrée que je n'osais bouger de peur de m'étrangler, A l'arrivée de vos collègues, il m'a mis une couverture sur moi afin de dissimuler mes liens.

QUESTION : Etes vous homosexuel ?

REPONSE : Absolument pas et c'est contre mon gré que cet homme s'est livré sur moi à ces actes. Tout ce qu'il m'a fait faire, je l'ai fait par peur et même si j'ai pu avoir une érection, je n'ai pas éjaculé. Par contre, je crois que lui a éjaculé une fois, mais je n'en suis pas certain, ce devait être vers 7 heures 00 du matin après que nous ayons changé de place pour la première fois.

QUESTION : Durant Le voyage entre CHALON et MACON, le conducteur vous a t-il fait des propositions où vous a t-il fait comprendre ses intentions ?

REPONSE : Non, à aucun moment, il n'a d'ailleurs même pas posé sa main sur ma cuisse comme il le prétend puisque mon sac à dos était posé entre les deux sièges.

Je tiens à préciser que j'ai déposé plainte auprès de vos collègues pour les actes dont j'ai été victime.

Le 10 août 1988 à 12 heures 00.

L'intéressé ayant déclaré à l'interprète ne savoir ni lire, ni écrire le français, lecture de sa déclaration lui a été faite par le Gendarme ARAMBOUR Daniel, en laquelle il déclare ne rien avoir à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.